

OPAD – ASSOCIATION DES SENIORS DIJONNAIS

RNA W212001114

SIREN : 433 739 497

Cour Du Caron

21000 DIJON

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE EN DATE DU 1^{ER} MARS 2022

Le 1^{er} mars 2022 à 14h30 les membres de l'association dénommée OPAD se sont réunis en assemblée générale annuelle, SALLE DEVOSGE à 21000 DIJON sur convocation de sa Présidente, effectuée par courriel conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres de l'association présents et les Mandataires des membres représentés en entrant en séance.

L'assemblée procède ensuite à la composition de son Bureau :

- Madame Lydie PFANDER-MENY préside la séance en sa qualité de Présidente de l'association,
- Monsieur Gilles BAUDRY et Madame Christine CHARTON assurent le secrétariat de la séance.

Philippe FERNANDES, Commissaire aux comptes de l'Association, régulièrement convoqué assiste à la réunion .

La feuille de présence certifiée exacte et sincère par les membres du Bureau de l'assemblée permet de constater que les membres présents et représentés sont au nombre de 180.

La Présidente dépose sur le bureau de l'assemblée et met à la disposition des membres :

- la feuille de présence certifiée sincère et exacte ;
- un exemplaire des statuts et du règlement intérieur de l'association ;
- les rapports financier et de gestion établis par le Conseil d'Administration ;
- les déclarations de candidature au Conseil d'Administration ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- les pouvoirs de membres représentés ;

La Présidente rappelle que l'assemblée doit statuer sur l'ordre du jour suivant :

La Présidente rappelle que l'assemblée doit statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du PV de l'AG du 28/09/2021
2. Approbation des rapports moral et financier
3. Approbations des comptes et des conventions réglementées après lecture de ses rapports par le commissaire aux comptes M. P. Fernandes
4. Renouvellement du mandat du 31/08/2021 au 31/08/2027 – ECA NEXIA représentée par M. P. Fernandes.
5. Quitus aux administrateurs, Président et Trésorier
6. Approbation du programme des activités et fixation des cotisations annuelles
7. Observations ou questions diverses

- *Questions complémentaires : pas de questions reçues*

Attention : Les questions complémentaires ne peuvent aborder un sujet nouveau. Elles ne peuvent être que la conséquence des résolutions précédentes.

En préambule, la présidente présente et remercie le personnel pour la qualité de son travail.

Puis, lecture est donnée du rapport du Conseil d'Administration, de celui du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé et du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

La Présidente offre ensuite la parole aux membres de l'assemblée.

Pas de questions

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, la présidente met successivement aux voix les délibérations suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE DELIBERATION

Approbation du PV de l'AG du 28/09/2021

L'assemblée générale approuve le compte-rendu de l'AG du 28 septembre 2021.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR :148	CONTRE :0	ABSTENTION :0
-----------	-----------	---------------

est :

<input checked="" type="checkbox"/>	ADOPTEE	<input type="checkbox"/>	REJETEE
-------------------------------------	---------	--------------------------	---------

DEUXIÈME DELIBERATION

Approbation des rapports moral et financier

Différents points concernant l'activité de l'OPAD sont présentés : nombre d'adhérents (par âge et par sexe), répartition des adhérents par quartiers, nombre de participants par activité, équipe de l'OPAD (salariés, bénévoles, intervenants extérieurs, animateurs en contrat). Le rapport financier est également présenté : ressources et dépenses. L'exercice est bénéficiaire,

une partie de ce bénéfice s'expliquant par les aides exceptionnelles mises en places lors de la crise sanitaire.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière pour l'exercice du 1^{er} septembre 2020 au 31 aout 2021 adopte le rapport :



OPAD -diaporama AG
01032022 version DE

Cette délibération, mise aux voix :

POUR :148	CONTRE :0	ABSTENTION :0
-----------	-----------	---------------

est :

<input checked="" type="checkbox"/>	ADOPTÉE	<input type="checkbox"/>	REJETÉE
-------------------------------------	---------	--------------------------	---------

TROISIÈME DELIBERATION

Approbations des comptes et des conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes et conventions réglementées approuve les comptes et conventions réglementées.
Cette délibération, mise aux voix :

POUR :148	CONTRE :0	ABSTENTION :0
-----------	-----------	---------------

est :

<input checked="" type="checkbox"/>	ADOPTÉE	<input type="checkbox"/>	REJETÉE
-------------------------------------	---------	--------------------------	---------

QUATRIEME DELIBERATION

Renouvellement du mandat ECA NEXIA représentée par M. P. Fernandes

L'assemblée générale approuve le renouvellement du mandat de CAC du 31/08/2021 au 31/08/2027- ECA NEXIA représentée par M.P.FERNANDES
Cette délibération, mise aux voix :

POUR :148	CONTRE :0	ABSTENTION :0
-----------	-----------	---------------

est :

<input checked="" type="checkbox"/>	ADOPTÉE	<input type="checkbox"/>	REJETÉE
-------------------------------------	---------	--------------------------	---------

CINQUIEME DELIBERATION

Quitus aux administrateurs, Président et Trésorier

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux membres du *Conseil d'Administration* de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR :148	CONTRE :0	ABSTENTION :
-----------	-----------	--------------

est :

<input checked="" type="checkbox"/>	ADOPTEE	<input type="checkbox"/>	REJETEE
-------------------------------------	----------------	--------------------------	----------------

SIXIÈME – DELIBERATION

Approbation du programme des activités et fixation des cotisations annuelles

L'assemblée générale approuve le programme d'activités de l'association pour l'exercice en cours 2021/2022 tels qu'il lui a été présenté.

Fixation du montant de la cotisation à 21 euros

La présidente propose de conserver le même tarif pour la cotisation. Elle rappelle que ce tarif n'a pas été modifié depuis 2016.

Cette délibération, mise aux voix :

POUR :148	0	ABSTENTION :0
-----------	---	---------------

est :

<input checked="" type="checkbox"/>	ADOPTEE	<input type="checkbox"/>	REJETEE
-------------------------------------	----------------	--------------------------	----------------

OBSERVATIONS OU QUESTIONS DIVERSES

L'Assemblée Générale rappelle et répond aux diverses questions :

- Questions dans la salle sur le soutien aux ukrainiens : l'OPAD suivra les instructions de la mairie.

Jean-Jacques Subrenat clôt la séance par un exposé sur la vie associative et le rôle des bénévoles, surtout en période de pandémie.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16H45 heures.

La Présidente de séance
Lydie PFANDER-MENY

Le Secrétaire de séance
Gilles BAUDRY

La Secrétaire adjointe
Christine CHARTON

